

SOMMAIRE

MAIZ'EUROP' EN BREF

- | AGPM
- | VOYAGE D'ÉTUDE AUX USA
- | CEPM
- | IRRIGANTS DE FRANCE
- | AGPM MAÏS SEMENCE
- | AGPM MAÏS DOUX
- | FNPSMS
- | LABORATOIRE FNPSMS-GERM SERVICES
- | MAIZ'EUROP'

COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PLANTE ET DES PRODUCTEURS

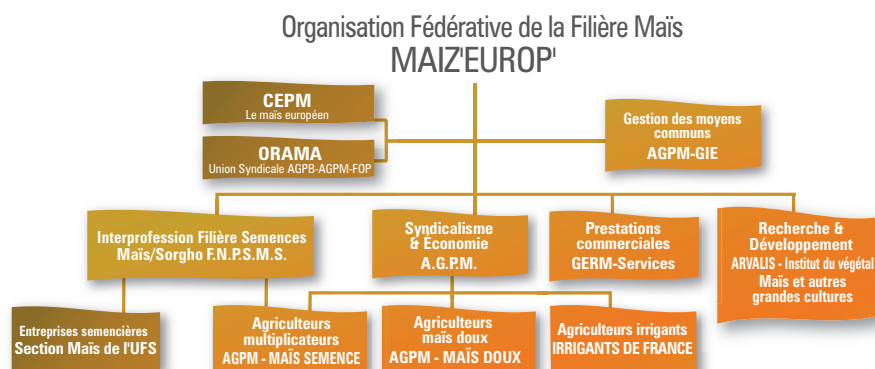
- | MAÏS CULTURE DURABLE
- | CET ÉPI M'ÉPATE TROISIÈME ANNÉE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC
- | COP 21 LE MAÏS A FAIT VALOIR SES ATOUTS
- | PROMOTION DE LA CULTURE DU MAÏS AUPRÈS DES PROS
- | PASSION CÉRÉALES, LA COLLECTIVE D'INFORMATION SUR LES FILIÈRES CÉRÉALIÈRES
- | PLEIN PHARE SUR LE MAÏS AU SIA

— MAIZ'EUROP' EN BREF —

AGPM MARCHÉS, REVENUS ET FACTEURS DE PRODUCTION

Dans un contexte de prix déprimés pour la troisième année consécutive, la production maïs-cole française 2016 fait de nouveau les frais d'une année climatique difficile. Les résultats sont très hétérogènes et certaines exploitations ont durement souffert des caprices de la météo. Le Président de l'AGPM s'est donc personnellement mobilisé pour que les producteurs de maïs les plus touchés aient pleinement accès aux mesures d'urgences mises en place par le gouvernement. Mais au-delà, l'AGPM œuvre à redonner plus de visibilité aux producteurs.

En matière de PAC, après le succès de la mesure d'équivalence au verdissement, obtenue



Maiz'Europ' regroupe les différentes organisations de la filière maïs comprenant l'AGPM, cœur politique et syndical du groupe et ses trois sections (AGPM Maïs semence, AGPM Maïs doux et Irrigants de France), la FNPSMS, interprofession des semences de maïs et de sorgho, la société Germ - Services (avec son laboratoire et ses prestations de service), l'AGPM-GIE, véritable Cuma du groupe maïs et sans oublier l'organisation européenne : la CEPM.

Ce rapport d'activité résume, pour chaque entité, les activités phares de l'année 2015-2016 ainsi que les différentes actions de communication destinées aux agriculteurs, aux relais et au grand public.



Conseil d'Administration AGPM
du 5 octobre 2016

pour les exploitations spécialisées maïs, l'AGPM a de nouveau accompagné les producteurs dans cette démarche en 2016. L'AGPM réfléchit aussi aux outils de la PAC de demain et en particulier à l'évolution des dispositifs assurantiels.

En matière de nouveaux débouchés, l'AGPM agit pour conforter l'utilisation du bioéthanol. Elle a ainsi obtenu en 2016, avec ses partenaires, un avantage fiscal pour le E10 et la signature au mondial de l'automobile de la charte E10, pour mieux informer sur l'étendue

du parc automobile compatible avec ce carburant, contribuera à en augmenter la consommation. Avec l'interdiction des sacs plastiques en caisse, l'AGPM voit l'aboutissement de 10 années de mobilisation au service du développement d'un nouveau débouché, le bioplastique issu de la chimie verte. Ces avancées montrent par ailleurs la contribution du maïs à de vrais progrès pour l'environnement.

L'atout environnemental est une conviction qui a d'ailleurs été clairement affichée à l'occasion de la COP 21, à la fois à travers un dossier commun AGPB-AGPM-FOP dans le cadre d'ORAMA sur le rôle de la pompe à carbone des grandes cultures face au changement climatique ; et dans le cadre de l'initiative 4 pour 1000 lancée par le Ministère de l'Agriculture autour d'un programme pour une meilleure gestion du carbone des sols pour lequel l'AGPM a répondu présente. Cela a permis de révéler les qualités de la plante : productivité, aptitude à stocker du carbone dans le sol et efficacité de sa photosynthèse.

VOYAGE D'ÉTUDE AUX USA

Du 4 au 15 septembre 2016, l'AGPM a pu organiser un voyage d'étude aux USA pour les membres de son Conseil d'Administration.

Ainsi ce sont 27 professionnels qui ont pu visiter une partie de la Corn Belt, échanger avec les farmers et les officiels américains sur les enjeux de la production de maïs, les marchés et les outils de politique agricole développés dans le Farm Bill.



Réunion à Washington avec les représentants US



Visites d'exploitations américaines

Un voyage qui sert in fine la cohésion de l'équipe professionnelle de l'AGPM et qui a été l'occasion de moments de convivialité puisqu'un groupe de 13 conjoints avait également fait le déplacement.

Mais pour que ces facultés s'expriment pleinement, les facteurs de production sont nécessaires. Dans ce domaine l'AGPM, au côté de la FNSEA et des partenaires des autres grandes cultures poursuit une véritable course d'obstacles et se heurte aux murs érigés par une administration perméable à l'idéologie dominante du toujours plus de contraintes et d'interdits. La mobilisation a tout de même permis, dans le cadre du plan Ecophyto 2, de définir un panier d'indicateurs pour une évaluation plus pragmatique de l'évolution de l'utilisation des phytos. En matière de biotechnologies, si l'AGPM a une fois de plus gagné son recours au Conseil d'Etat – le 3^{ème} en 7 ans – un nouvel arsenal réglementaire français et européen a été mis en œuvre pour priver les producteurs de maïs OGM. Alors que la Commission Européenne doit se prononcer sur le statut légal des nouvelles biotechnologies, l'AGPM qui siège au HCB - au titre de la FNSEA, via la participation de sa secrétaire générale et de son directeur - contribue à sensibiliser la Commission de l'importance des nouvelles technologies d'édition du génome et demande à ce qu'elles ne tombent pas aveuglément dans le champ de la directive OGM, ce qui condamnerait leur développement en Europe.

En cette année particulièrement rude pour les producteurs et politiquement mouvementée, l'AGPM met les bouchées doubles menant à la fois des actions dans le cadre de la CEPM, tout en poursuivant sa stratégie au service du maïs français.



CEPM AUGMENTER SA VISIBILITÉ AU SERVICE DU MAÏS EUROPÉEN

En 2016, la CEPM a accentué sa présence à l'échelle européenne principalement grâce à sa newsletter trimes-trielle et à sa participation aux groupes de dialogue civil pilotés par la Commission Européenne. La CEPM s'est donc mobilisée toute l'année, et toujours avec l'appui du cabinet bruxellois Pact European Affairs, pour multiplier les contacts avec les parlementaires européens, les ONG, les services de la Commission et les partenaires des filières agricoles afin de déployer sa vision de la place du maïs en Europe et défendre le revenu, la production et l'innovation.

La CEPM s'est principalement concentrée sur les dossiers liés aux négociations commerciales, avec une année 2016 riche en discussions et rebondissements et donc de dangers pour la compétitivité du maïs européen, principalement sur TTIP et Mercosur sur lesquels la CEPM a pu rappeler ses inquiétudes sur les conséquences d'un accord pour le maïs doux, le maïs grain, l'éthanol ou l'amidon. Par ailleurs, la CEPM se mobilise fortement pour éviter un nouveau contingent à droit nul pour

l'Ukraine, devenue premier exportateur de maïs vers l'Union Européenne. Plus globalement la CEPM a dénoncé la non application des droits de douane prévus dans des conditions de prix déprimés de 2016 alors que le mécanisme réglementaire existe.

Concernant la PAC, la CEPM a continué à se mobiliser sur le verdissement, principalement en répondant aux consultations publiques sur son évaluation et sur la simplification. Par ailleurs, la CEPM a initié sa propre réflexion en vue de peser sur les discussions qui débutent pour la PAC post 2020.

Enfin, autre dossier majeur pour la CEPM, la volonté de faire émerger au niveau européen une vision pragmatique et ambitieuse de la bioéconomie et la contribution du maïs à cette dernière. Que l'on parle de contribution aux objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre, de stockage de carbone dans les sols, de contribution au développement des énergies renouvelables ou de place des carburants renouvelables dans les transports, le maïs est une partie de la solution ! Mais pour cela, il faut pouvoir produire et les dossiers réglementaires autour des facteurs de production nécessitent donc une attention particulière et un investissement de la CEPM et de ses membres au regard des débats européens, comme ce fut encore le cas en 2016 sur les néonicotinoïdes, les perturbateurs endocriniens, le glyphosate ou encore les biotechnologies.



IRRIGANTS DE FRANCE UNE POLITIQUE DE L'EAU PRAGMATIQUE, LA PRIORITÉ

En 2016, IRRIGANTS de France a maintenu une forte mobilisation sur l'irrigation et ses enjeux dans un contexte météorologique délicat, alternant inondations printanières et sécheresse estivale.

- L'année 2016 a connu des avancées avec la publication de plusieurs rapports mettant en lumière le rôle clef de l'irrigation dans la production agricole et la nécessité de réviser la politique actuelle en matière de stockage de l'eau. IRRIGANTS de France maintient ses actions de lobbying auprès des parlementaires et veille à ce que ces propositions se concrétisent, dans le contexte des élections à venir en 2017.

- 10 ans après sa promulgation, le bilan de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) est mitigé quant à son application, en particulier sur les Organismes de Gestion Collective (OUGC). Malgré une dynamique importante, impulsée par les organisations agricoles dans la mise en œuvre de cette réforme, certaines difficultés persistent sur le terrain, tels que les délais de réalisation des études d'impact et d'instructions des demandes d'Autorisations Uniques de

Prélèvement (AUP). La priorité d'IRRIGANTS de France sur ce dossier reste donc la sécurité juridique pour anticiper sereinement la campagne 2017.

- Sur la problématique de l'énergie, les actions mises en place par IRRIGANTS de France, suite à la fin des tarifs réglementés, ont permis d'apporter aux irrigants des éléments de réflexion sur les offres proposées afin de gérer au mieux cette phase de transition. Toutefois, IRRIGANTS de France reste très attentif aux évolutions des différentes composantes normalisées de la facture d'électricité.



AGPM MAÏS SEMENCE PRIORITÉ AU REVENU

La défense du revenu des producteurs de semences de maïs est la priorité d'A.G.P.M MAÏS SEMENCE.

Dans cet objectif, A.G.P.M MAÏS SEMENCE mène des actions en particulier sur les axes suivants :

- **Économie** : réalisation d'études économiques et communication d'indicateurs aux syndicats locaux dans leurs discussions de prix.
- **Interprofessionnel** : défense des intérêts des producteurs pour un juste partage de la valeur ajoutée entre les acteurs et implication dans la construction de projets visant à consolider la production française de semences de maïs et de sorgho.
- **Gestion des risques** : adaptation des contrats d'assurance et des différents outils de sécurisation des risques, forte mobilisation sur le dossier « assurance socle » pour maintenir un outil adapté aux spécificités de la culture de semences et informer les producteurs, implication dans la construction du produit « coup dur » lancé par la F.N.P.S.M.S.
- **Technique** : implication dans le programme d'actions techniques de la F.N.P.S.M.S. pour maintenir la compétitivité du réseau, l'accès aux innovations et ce, sans distorsions de concurrence. A.G.P.M MAÏS SEMENCE reste vigilante face à tout projet de réglementation qui nuirait à la compétitivité de l'origine française.
- **Réseau** : conduite d'actions syndicales concertées avec les syndicats locaux et accompagnement du développement du réseau en s'impliquant dans la formation des animateurs et des administrateurs, et en développant des outils de communication. De plus, en 2016, une enquête typologie a permis de mesurer l'évolution des exploitations semencières et leurs attentes.
- **Social** : veille et accompagnement des producteurs vis-à-vis du droit du travail. A.G.P.M MAÏS SEMENCE défend une approche spécifique pour les contrats à très courte durée. Ce fut en particulier le cas en 2016 sur le dossier complémentaire santé.



AGPM MAÏS DOUX PRÉSERVER LA PRODUCTION FRANÇAISE

Face à un marché du maïs doux mondialisé et à la forte concurrence

des pays d'Europe centrale, A.G.P.M MAÏS DOUX se mobilise pour préserver la production française tout en pérennisant un revenu aux producteurs. C'est dans cet objectif qu'A.G.P.M MAÏS DOUX s'investit sur les sujets suivants :

- **Marché** : défense des intérêts de la production française dans le cadre des accords bilatéraux en cours de négociation entre l'UE et ses « partenaires » commerciaux. Il s'agit en particulier de classer le maïs doux en produit sensible lors des négociations avec les États-Unis (TTIP) et le Mercosur.
- **Économie** : diffusion d'indicateurs économiques aux groupements de producteurs adhérents, aux niveaux macroéconomique (évolution des marchés, veille concurrentielle,...) et microéconomique (observatoire des marges, évolution de la contractualisation, ...).
- **Technique** : pilotage et financement d'un programme technique spécifique sur différents thèmes (maladies, ravageurs et désherbage), animation d'un réseau de piégeage des ravageurs aériens et collecte des observations de terrain sur l'état sanitaire des cultures pour alimenter la rédaction des BSV. La filière maïs doux est fortement mobilisée sur le dossier des traitements insecticides en période de floraison, à travers l'élaboration, la diffusion et le suivi de l'application d'une fiche de bonnes pratiques de traitements. A.G.P.M MAÏS DOUX reste extrêmement vigilante face à tout projet réglementaire qui pourrait fragiliser la pérennité de la production en France.
- **Promotion** : mise en œuvre d'actions de communication visant à développer la consommation du maïs doux, à travers des actions grand public. Il s'agit ainsi de développer le marché et par conséquent les surfaces à produire pour répondre à la demande. A.G.P.M MAÏS DOUX, avec l'Unilet et des partenaires espagnols et italiens, a déposé un dossier auprès de la Commission Européenne en avril 2016, dans le cadre du nouveau règlement sur les actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles. Malheureusement, ce projet ne fait pas parti des dossiers retenus à l'issue de la phase d'instruction. Une réflexion est en cours sur les suites à donner en 2017.



Promotion du maïs doux à proximité des plages landaises



FNPSMS 2015/2016 : UN NOUVEL EXERCICE RICHE D'ACTIONS ET DE NOUVEAUX PROJETS

Les 12 derniers mois écoulés depuis l'assemblée générale de novembre 2015 à Toulouse auront en effet été denses. Voici l'éventail des grands résultats de l'année.

- Un plan de production en semences de maïs et sorgho au niveau structurel du marché malgré un stock élevé et la mise en œuvre d'un « Plan Qualité Permanent » tant l'enjeu et l'exigence d'un « sans faute » en matière de pureté variétale demeurent un objectif majeur ;
- Une veille économique sur la base d'indicateurs et d'outils de suivi du marché toujours plus affûtés et la mise en place d'une assurance « coup dur » afin de sécuriser davantage la filière ;
- Un audit Cofrac avec zéro écart qui aura vu l'accréditation en matière d'inspection des cultures renouvelée mais aussi l'accréditation des analyses de certification et de contrôle des enrobages de semences faisant du laboratoire FNPSMS le 1^{er} laboratoire européen à être accrédité cofrac sur l'ensemble du process semences ;
- Des programmes techniques sur maïs et sorgho semence, sur maïs fourrage et maïs grain humide porteurs de résultats, et pour lesquels les journées de vulgarisation suscitent un intérêt toujours croissant et aussi des voyages de presse pour des journalistes européens très opportuns pour valoriser la génétique élite ;
- Un plan de communication très proactif à destination de différentes cibles (grand public - professionnels - élus) mais aussi la mise en œuvre d'une nouvelle action visant à promouvoir le progrès génétique en maïs grain.

Sans compter de nouveaux projets avec des travaux d'ores et déjà mis en œuvre avec en particulier :

- La définition d'un nouveau cadre interprofessionnel pour accompagner la filière et ses membres dans la détermination des produits bruts pour la production de maïs et sorgho semence ;
- La réalisation d'un 1^{er} Congrès Européen du Sorgho avec, en projet, la structuration d'une filière et la mise en œuvre d'un plan de développement et de promotion pour le sorgho consommation et semence ;

Ce nouvel exercice, riche d'actions et de projets, contribuera à l'évaluation, en lien avec son objectif stratégique, de l'actuel plan triennal qui arrive à son terme fin 2016. Il s'agira ensuite de redéfinir un nouveau plan à 3 ans pour la période 2017/2019. C'est donc un nouveau challenge pour renforcer le rang de 1^{er} plan de la filière française de production de semences de maïs et de sorgho sous l'autorité du Conseil

d'Administration et de son Président mais aussi d'un nouveau Directeur pour la FNPSMS, en la personne de Thierry Gokelaere, qui succédera à Luc Esprit le 1^{er} décembre 2016.



LABORATOIRE FNPSMS/ GERM-SERVICES PASSAGE DE RELAIS À LA DIRECTION TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} juillet dernier, c'est Eric Piraube qui assure la Direction technique du laboratoire en remplacement de Denis Hoffmann qui aura passé 40 années au service de la filière maïs et continuera à apporter son expertise jusqu'à fin 2017, sur les dossiers stratégiques pour la filière. Eric Piraube est Ingénieur Agronome, titulaire d'un Mastère spécialisé dans le management de la sécurité et des risques industriels, et d'un D.E.A. portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il occupait depuis 8 ans, au sein du laboratoire FNPSMS/GERM, une fonction d'Ingénieur en charge des développements informatiques et statistiques et de la relation clients.

Il aura pour mission de poursuivre le développement du laboratoire dans sa dimension interprofessionnelle et européenne et de garantir l'excellence des prestations conduites pour le compte de ses clients et partenaires de la filière. Parmi ses dossiers de rentrée, Eric Piraube reprendra l'animation du Comité Technique et des nombreux dossiers conduits par cette instance qui fédère les responsables de laboratoires semenciers autour de problématiques de filière. Il aura également pour mission de poursuivre la feuille de route établie jusqu'en 2018, qui vise un objectif clair : être un laboratoire expert, au service des filières semencières et des grandes cultures, reconnu au niveau européen.

MAIZ'EUROP' UNE DÉMARCHE QUALITÉ ADAPTÉE

La qualité au service de la satisfaction de nos partenaires (agriculteurs, entreprises, institutionnels) est profondément ancrée dans la politique de Maiz'Europ'. Cet engagement passe par une amélioration continue de nos compétences et de nos technologies, des ressources humaines dédiées, des collaborateurs impliqués et source d'améliorations. La culture syndicale de la filière, capable d'observer les évolutions réglementaires et de les traduire en actions, imprègne profondément notre démarche qualité en perpétuel progrès. Cette année, de nouvelles accréditations Cofrac viennent renforcer la reconnaissance du laboratoire de la filière FNPSMS-Germ-Services auprès des instances officielles françaises (DGAL, Gnis-SOC) et européennes (ESA, EFSA). Ce laboratoire est le premier laboratoire européen à être accrédité sur tout le processus semence. C'est un beau résultat, au service de l'excellence de la semence française, source de productions agricoles de qualité.

COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PLANTE ET DES PRODUCTEURS

Maiz'Europ' mène depuis plusieurs années différentes actions de communication visant des objectifs bien distincts :

- démontrer la durabilité du maïs auprès des élus et des habitants des communes maïsicoles ; c'est le périmètre des actions Maïs Culture Durable
- travailler l'image du maïs auprès du grand public dans le cadre de la campagne Cet épi m'épate
- promouvoir la culture et le progrès génétique auprès des agriculteurs à travers les campagnes « Ma vache, mon maïs fourrage et moi » et « Le maïs grain, entreprendre pour longtemps ».

Par ailleurs, Maiz'Europ' participe activement aux activités de la collective Passion Céréales, avec plusieurs administrateurs, dont le Président de l'AGPM, qui sont membres de son conseil d'administration.

MAÏS CULTURE DURABLE

La démarche Maïs Culture Durable a été conçue en 2012 pour montrer tous les atouts économiques et environnementaux du maïs. Cette action est pilotée et financée par les trois partenaires : FNPSMS, Gnis et UFS. Elle met ainsi à la disposition des agriculteurs, mais aussi du grand public, des argumentaires pédagogiques facilement disponibles sur des outils digitaux : le site internet www.maisculture durable.com, le compte Twitter @MaisDurable et la chaîne Youtube.

Créé en avril 2012, le site internet reçoit 40 connexions par jours environ. Il est enrichi au fur et à mesure des sujets en lien avec l'économie et l'environnement. Sa vidéothèque, également disponible sur Youtube, comporte 11 vidéos dont les deux dernières réalisées en 2016 : l'une sur le maïs en alimentation animale et l'autre sur les bioplastiques de maïs.

En complément, le compte @MaisDurable qui totalise, au 25 octobre 2016, 1 145 abonnés diffuse en continu de l'actualité informative ou divertissante sur le maïs.



L'objectif de Maïs Culture Durable est également de s'adresser aux élus locaux des régions maïsicoles à travers les thématiques de l'économie et de l'environnement.



La brochure « Le maïs, culture du développement durable » a été envoyée à quelques 10 500 maires en fin d'année 2015. Cet outil de lobbying est régulièrement mis à jour et complété par la collection de publications AGPM « Plein phare pour le maïs en région » dont les éditions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bretagne et Normandie ont été mises à jour en 2016.

SUR LE TERRAIN : DES ACTIONS AUPRÈS DES ÉLUS ET DU GRAND PUBLIC

Chaque année, un stand Maïs Culture Durable vient au contact du public dans les régions maïs pour mieux faire connaître cette céréale. En 2016, il était présent aux Journées biodiversité à Bourg-les-Valence (11 et 12 mai) puis au salon de l'agriculture d'Aquitaine, qui s'est tenu à Bordeaux Lac (du 14 au 22 mai).

DES PARTENARIATS AVEC LA PRESSE

Un partenariat avec le magazine Campagne & Environnement a été conclu pour une année. Le lectorat, composé de leaders d'opinion dont les ministères, entreprises agricoles et enseignement, est en effet dans le cœur de cible de Maïs Culture Durable. 4 parutions sont prévues entre juin 2016 et février 2017. La page de juin a été dédiée au thème « Maïs, culture de l'intensification écologique » et celle de septembre a été consacrée à la réalité et aux atouts de la monoculture de maïs.



CET ÉPI M'ÉPATE 3^{ÈME} ANNÉE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC



La campagne « Cet épi m'épate », lancée en 2014, s'est poursuivie gardant les mêmes objectifs ambitieux et les mêmes messages. Il s'agit de faire découvrir les usages méconnus et variés du maïs auprès du grand public en montrant que la plante est source d'ingrédients végétaux, pour un quotidien plus agréable, pratique et naturel. En 2016, ces messages ont été portés par une forte présence dans les mé-

dias (presse écrite, radio, web) et par des événements (bus maïs en région et prix Imagin'Maïs'). Au regard de l'investissement financier et humain, les actions ont été évaluées à chaque fois que cela a été possible.

DANS LES MÉDIAS

La campagne dans la presse écrite quotidienne, s'est concentrée sur les visuels Florence, Victor et Nathan, en privilégiant la presse Quotidienne Nationale et Régionale (62 titres en région et 4 quotidiens nationaux) pour une diffusion régionale de 4,8 millions et une diffusion nationale de 750 000 exemplaires. De plus, le magazine Science et Vie Hors-Série sur l'Agriculture à l'occasion du SIA a complété le dispositif.

L'impact des annonces publicitaires dans la presse régionale, mesuré par une enquête TNS, a révélé d'excellents résultats :

- 36 % des lecteurs se souviennent d'avoir vu les annonces (dans la norme de ce qui est classiquement observé)
- 66 % des personnes interrogées sont capables de relier les visuels au maïs (très au-dessus de la norme : 25-30%).
- 85 % des personnes jugent les visuels plaisants (au-dessus de la norme : 70-75 %) et les textes des annonces sont également jugés positivement.
- Plus intéressant encore, la méthodologie TNS mesure le pouvoir de persuasion de la campagne à court et long terme. Dans les deux cas la campagne performe avec des résultats bien au-delà des moyennes.

PARTENARIAT AVEC LE QUOTIDIEN GRATUIT DIRECT MATIN

Afin de faire découvrir aux citoyens les diverses utilisations du maïs, 6 articles lui sont consacrés d'octobre à décembre 2016 dans le journal gratuit Direct-Matin.



Ce média, distribué à l'abord des transports en commun à Paris et dans 9 autres grandes villes, traite des divers usages du maïs dans la rubrique « Bon à savoir » de la page 2. Il est édité à 900 000 exemplaires.

A LA RADIO : RTL AVEC LE RENDEZ-VOUS « PARLONS MAÏS »

Un partenariat a été conclu avec la radio RTL : à travers l'émission « Parlons maïs » chaque dimanche soir à 19h, dans le RTL Soir Week-end (500 000 auditeurs). Là aussi, cette action a pu être évaluée auprès de 212 auditeurs et les résultats sont au rendez-vous avec 48 % de reconnaissance après 3 mois d'écoute seulement (sachant que c'est une minute par semaine). Et encore plus intéressant, 42 % de ceux qui se souviennent de l'émission ont envie de se renseigner et 27 %... l'auraient déjà fait !

SUR LA TOILE

Suite au succès obtenu avec le youtuber Gonzague en 2014 (près de 850 000 vues à

ce jour) et Poisson Fécond en 2015 (plus de 1 million de vues), la chaîne Univers du top, a consacré sa vidéo de rentrée au maïs, montrant à quel point cette plante accompagne chacun d'entre nous du lever au coucher. En ligne depuis le 1^{er} septembre, cette vidéo compte aujourd'hui plus de 800 000 vues.



C'est la rentrée 8 produits aux ingrédients inattendus avec UNIVERS DU TOP

ÉVÉNEMENTS

Dans les régions maïsicoles un bus aux couleurs du maïs a fait son « road-trip » et a stationné une journée entière dans 3 villes au cœur de régions de production de maïs : le 12 octobre à Strasbourg, le 14 octobre à Lyon et le 17 octobre à Toulouse. Et le bus a fait un arrêt le 20 octobre à Paris, au siège de Maiz'Europ'.



Bus maïs à Lyon Place Carnot, 165 visiteurs venus découvrir la céréale

Ces journées ont permis d'accueillir 625 visiteurs au total. Tous ont participé à un quizz sur le maïs et sont repartis avec la brochure « C'est tous les jours maïs » ainsi que des recettes de cuisine. 11 journalistes ont participé aux animations et dialogué avec les ingénieurs Arvalis des régions concernées.

Au niveau national : le prix Imagin'Maïs propose à des étudiants une réflexion prospective sur les différents usages possibles des ressources issues du maïs pour répondre demain aux besoins de la vie quotidienne dans le cadre du développement durable. Ils devront publier un article et réaliser une vidéo « Imagin'Maïs en 180 secondes » pour présenter leur travail. Ce concours, ouvert depuis le 1^{er} septembre (et qui se clôturera le 15 décembre), fait appel à un jury pluridisciplinaire constitué d'experts (production, technologie, industrie, économie) qui analyseront les dossiers des candidats. Trois prix pourront être décernés lors d'une remise prévue mi-février : prix de la créativité, prix de la faisabilité et prix de la durabilité, pour chacun doté de 2 500 €. Suite à l'envoi du communiqué de presse, l'information a déjà été relayée par une dizaine de titres de la presse régionale ou agricole.

PROMOTION DE LA CULTURE DU MAÏS AUPRÈS DES PROS

Ma Vache, mon maïs fourrage et moi est une action conduite par la FNPSMS, le Gnis et l'UFS et destinée à soutenir la culture et à valoriser le progrès génétique apporté par la recherche semencière.



Initiée en 2014, cette campagne à destination des éleveurs s'est poursuivie avec la création d'une nouvelle affiche-journal et le développement du digital. Les messages et la démarche restent inchangés : de véritables éleveurs leaders expliquent pourquoi le maïs fourrage est un pilier de leur élevage.

La nouvelle affiche journal, mettant en scène les témoignages de Claudine et Gérard Guibert, installés dans le Cher avec 72 vaches laitières, est parue pour le Sommet de l'élevage et tout début octobre ils sont devenus les héros d'une vidéo partagée sur la page facebook (dynamisée pendant l'été par un concours photos). Les éleveurs utilisateurs de maïs fourrage ont été présents dans les numéros de Réussir lait élevage de septembre, octobre et décembre (diffusé à 46 000 exemplaires), et l'affiche a été encartée dans le magazine « Relation Culture » d'octobre dans les régions laitières (soient 2776 exemplaires). Par ailleurs, des bannières publicitaires ont été utilisées en septembre sur la newsletter « Pro du Lait » et le site Internet de La France Agricole.

COP 21 LE MAÏS A FAIT VALOIR SES ATOUTS

A l'occasion de la COP 21 l'AGPM, avec ses partenaires, a investi les débats afin de montrer les divers atouts de la plante pour répondre aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain. L'AGPM était présente à l'évènement Solutions COP 21, organisé au Grand Palais, en contribuant à l'animation du stand de la collective Bioéthanol. Le maïs a marqué aussi sa présence dans la revue Campagne et environnement qui était partenaire de l'évènement.

Enfin, les experts maïs épisode 4 sur le thème : « Les atouts du maïs dans la perspective du réchauffement climatique » est paru en janvier 2016 et a été envoyé à l'ensemble des parlementaires français.



Page Facebook :
<https://www.facebook.com/Ma-vache-mon-mais-fourrage-et-moi/>

Le maïs grain entreprendre pour longtemps est une nouvelle action démarrée cette fin d'année pour soutenir les surfaces de maïs grain. La FNPSMS et l'UFS ont souhaité mettre en lumière les diverses qualités du maïs, tant agronomiques que technico-économiques, à travers une campagne qui s'adresse aux agriculteurs. Le message souligne le progrès génétique et ses bénéfices en termes de sécurité, de rentabilité et de durabilité.



Cette campagne a été déclinée dans la France agricole (magazine et web) durant la période du choix d'assolement (du 23 au 14 octobre). Parallèlement un communiqué de presse a été envoyé à la presse agricole.

PASSION CÉRÉALES LA COLLECTIVE D'INFORMATION SUR LES FILIÈRES CÉRÉALIÈRES

La collective Passion Céréales rassemble les producteurs de céréales (AGPM et AGPB), les coopératives et négociants ainsi que les acteurs de la première transformation des céréales. Forte de 6 collaborateurs et d'un réseau de 50 agriculteurs porte-paroles en région, cette association est, après 10 années d'existence, un acteur reconnu des relais entre nos filières et le grand public : journalistes, blogueurs, enseignants, influenceurs... L'AGPM s'investit activement dans ces travaux : le Président de l'AGPM, Daniel Peyraube est le trésorier et Christian Schneider, Thierry Vandame et Pierre Vincens (membres du bureau AGPM) siègent également au Conseil d'Administration de Passion Céréales. L'Association est une véritable interface d'information entre les professionnels des céréales et la société. Sa mission est de faire connaître au grand public les produits céréaliers et le travail quotidien d'hommes et de femmes passionnés par leur métier, tout en valorisant l'acte de production. Passion Céréales diffuse ses informations via des relais aux acteurs de la filière, journalistes, enseignants, collectivités territoriales, pouvoirs publics, qui constituent



Tout est bon dans le maïs, un nouveau dépliant grand-public

Modèles d'autocollants pour les remorques remplies de maïs



PLEIN PHARE SUR LE MAÏS AU SIA

L'Odyssée Végétale, qui rassemble de nombreux partenaires (dont Brasseurs de France, le Cedus, Terres Oléopro, Passion Céréales, le GNIS, l'UIPP, Interfel) est devenue une étape incontournable du SIA, aussi bien pour le grand public que pour les personnalités politiques. Cette année, le maïs était particulièrement bien représenté et l'agriculture high-tech était à l'honneur. L'espace de l'Odyssée Végétale abritait également un espace privatif en mezzanine « La terrasse des Céréales » au service des Présidents de l'interprofession céréalière pour l'accueil des personnalités politiques. Le Président de l'AGPM et d'autres élus de l'AGPM y ont reçu de multiples délégations. François Hollande, Manuel Valls, Stéphane Le Foll, Nathalie Kosciusko-Morizet, Bruno Le Maire, Alain Juppé, Emmanuel Macron, ... ont ainsi été invités à découvrir les innovations et les problématiques de la profession céréalière. Daniel Peyraube a pu ainsi sensibiliser ces personnalités à nos enjeux les plus importants : la grande diversité des maïs et de leurs usages, l'accès aux facteurs de production (l'eau, les produits phyto, les innovations biotechnologiques), les situations de distorsion de concurrence, ont ainsi été au cœur des échanges.



Daniel Peyraube offre au premier Ministre un stylo en rafle de maïs, symbole des nouveaux usages



Accueil du Président de la République



Le Président de l'AGPM présente les innovations agricoles à Alain Juppé



Animation grand-public



Espace de l'Odyssée Végétale

Par ailleurs, l'espace de l'Odyssée a accueilli, à trois reprises une animation invitant le grand public à découvrir les divers usages du maïs et à déguster du pop-corn français.

ses principales cibles. Les actions mises en œuvre sont diverses et variées : rencontres « Filières contributives » permettant aux professionnels de rester à l'écoute des préoccupations de la société, relations presse ciblées, promotion des produits notamment à travers des recettes et des publications (Ôdélites, le prestigieux « mook » sur les céréales CERES), des outils pédagogiques destinés à l'enseignement (publication périodique Epok Epi, mallettes pédagogiques), des sites Internet richement dotés de publications et de vidéos... En plus de ces actions nationales, le programme en régions s'est déployé à travers des conférences organisées dans 9 régions fin 2015 et destinées à un public varié (élus, chefs, étudiants, universitaires, blogueurs, journalistes, institutionnels, agriculteurs, acteurs économiques...) ayant donné lieu à 84 retombées de presse. En 2016 les plaquettes régionales ont été actualisées et des courtes vidéos sur les chiffres des céréales ont été réalisées à la suite de la réforme territoriale ainsi qu'une belle carte des nouvelles régions céréalières.

De la région à l'Europe, il n'y qu'un pas qui a été franchi par la collective avec succès. En effet le projet, « Les céréales européennes, des paysages à savourer », déposé par Passion Céréales et Intercéréales en réponse à un appel d'offre européen, a été retenu par la Commission Européenne et bénéficiera donc d'un financement. Le programme, qui se déroulera sur deux ans, vise à sensibiliser et informer les européens sur l'ancrage territorial des productions céréalières et leur caractère durable. Les actions se dérouleront en France et en Belgique avec le déploiement d'une application mobile destinées aux automobilistes et aux familles ainsi que des animations sur les aires d'autoroutes relayées par des relations publiques et de l'affichage dans les médias. L'AGPM, qui a suivi le dispositif depuis sa genèse, viendra prêter main forte à ce beau projet.

Pour en savoir plus : www.passioncereales.fr
www.lecoledescereales.fr

Et aussi : www.maiscultureduarable.com
www.cetepimepate.fr